Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20261119-20260904-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le seize novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mme Gaëlle THEBAUD, M. Mathieu BOUBLI, M. Stéphane VAUZELLE, M. Dimitri LAGLAYSE
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Gaëlle THEBAUD à M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Mathieu BOUBLI à Mme Virginie HARDY
Date de convocation : 9 novembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 18
Secrétaire de séance : M. Christophe DANO

Délibération n° 2026-09-04
Dossiers bourses à projets et demande de subvention

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commission en charge des subventions aux associations s'est réunie le 6 novembre afin d'étudier des dossiers de subventions d'associations brévelaises.

Monsieur Éric Nouaille, adjoint aux associations et aux sports présente les dossiers qui ont été traités par les membres de la commission :

- Bourses à projets :
  - Brével'Trail : demande de financement location de chapiteaux pour l'organisation de leur 5ème trail avec 4 parcours dont un de 55 kms : proposition de 500 €
  - Roller : demande de financement des frais d'installation du rink-hockey : proposition de 1 400 €

- Subvention :
  - Cosqu'Air de Fête : demande de subvention exceptionnelle pour déficit du festival. Il ne s'agit pas d'un projet, donc la commission ne propose pas de financement.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20261119-20260904-DE

La commission a étudié la demande de l'association Gym Danse concernant l'organisation de son spectacle de danse annuelle. Le nombre de licenciés augmente chaque année et par conséquent le nombre de spectateurs aussi. A ce titre, l'association envisage d'organiser son spectacle à la salle de spectacle de la Maillette. La commission propose que le spectacle ait lieu une année sur deux à la salle de Saint Jean Brévelay.

L'association s'engage à réaliser ses achats auprès des commerçants brévelais.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide,
- De valider la proposition des membres de la commission.

Votants : 20	*Pour : 20*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *